

COMMUNE DE LAVIGNY

Election à la Syndicature

Législature 2021-2026 du 25 avril 2021 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral constatant :

- Qu'à l'échéance donnée pour le dépôt des listes, soit le mardi 6 avril 2021 à 12h00, que le nom d'un candidat officiel a été déposé dans les délais légaux.
- Que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP).

PROCLAME

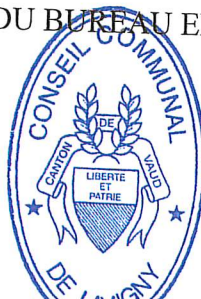
Monsieur Claude Philipona,

Elu tacitement Syndic pour la législature 2021-2026

En application de l'arrêté de convocation du 07.10.2020 de la Préfecture du District de Morges, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 avril 2021.

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le Président
Jörg Frischholz



Lavigny, le 6 avril 2021

La Secrétaire
Loredana Simone